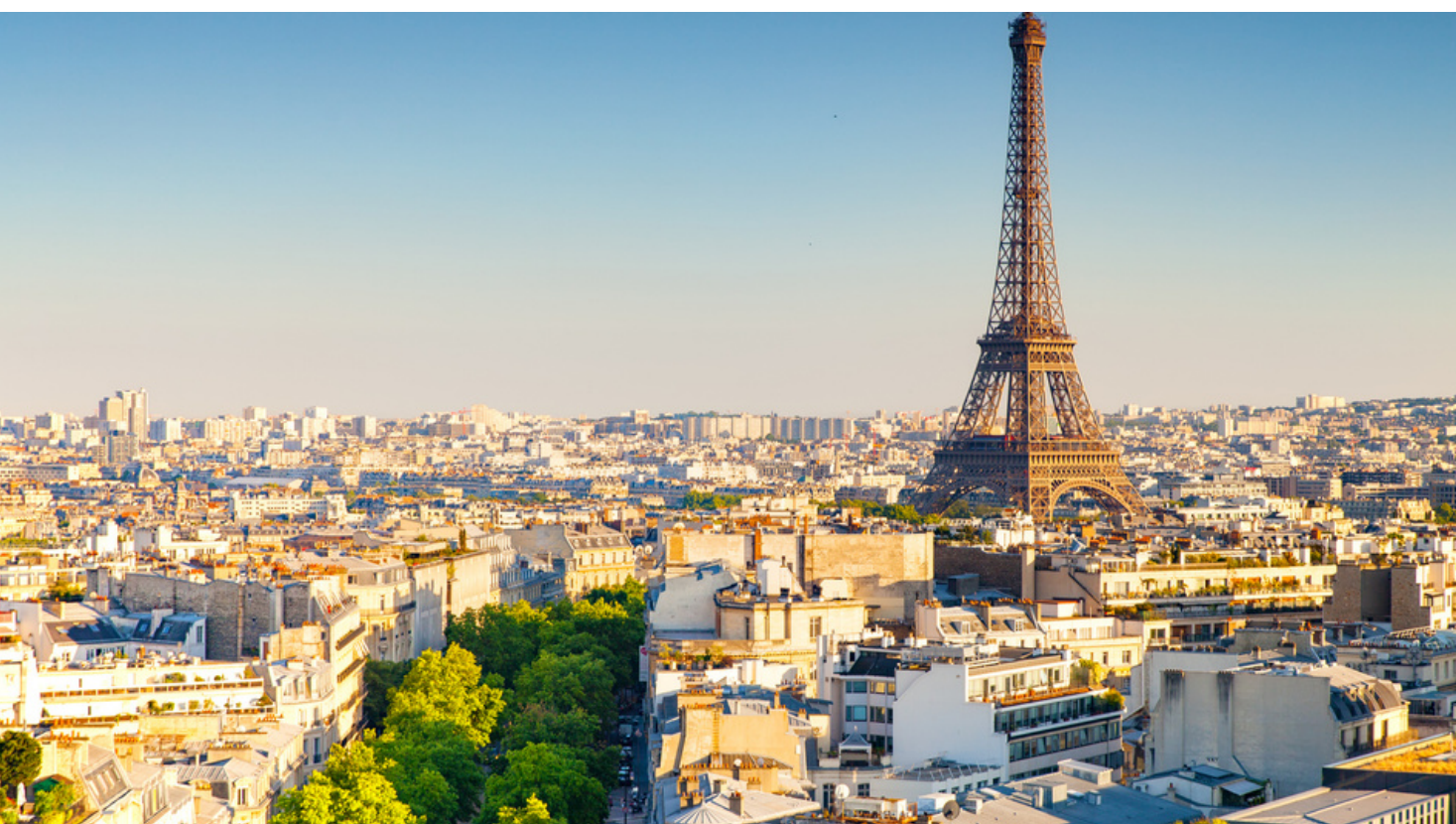


# « Territoire » Ville de Paris

Fiche profil - Décembre 2023



Habitat Neuf

## Profil « Territoires » - Ville de Paris Habitat Neuf RE 2020

Cette aide municipale de la Ville de Paris, pour les opérations certifiées et sous réserve du respect des autres critères d'attribution non couverts par le référentiel Promotelec Habitat Neuf prévus dans la circulaire de programmation, peut être sollicitée en respectant les trois critères ci-dessous.

L'ensemble des critères d'attribution des aides de la Ville de Paris est disponible dans la circulaire de programmation du logement social pour 2023.

### Modalités d'attribution

L'obtention du profil Territoires - « Ville de Paris » est conditionnée par :

1. Le respect des prescriptions obligatoires par poste clé du bâtiment du référentiel Habitat Neuf ;
2. Le respect d'un niveau de performance selon le niveau de l'aide visé :

NIVEAU DE PERFORMANCE		NIVEAU DE L'AIDE MUNICIPALE
<b>1<sup>er</sup> niveau de performance</b>	Seuil $I_{c\text{énergie}} \leq I_{c\text{énergie\_maxRE2028}}$ $I_{c\text{construction}} \leq I_{c\text{construction\_maxRE2028}}$ $B_{\text{bio\_maxRE2020}} - 20 \%$ $C_{\text{ep,nr\_maxRE2020}} - 20 \%$  + option Label Effinergie RE2020	Niveau 1 – 200 €/m <sup>2</sup> de surface utile <sup>(1)</sup>
<b>2<sup>e</sup> niveau de performance</b>	Seuil $I_{c\text{énergie}} \leq I_{c\text{énergie\_maxRE2025}}$ $I_{c\text{construction}} \leq I_{c\text{construction\_maxRE2025}}$ <sup>(1)</sup> $B_{\text{bio\_maxRE2020}} - 15 \%$ $C_{\text{ep,nr\_maxRE2020}} - 10 \%$  + option Label Effinergie RE2020 <sup>(1)</sup>  <b>(1) Par dérogation, pour les dossiers Effinergie, le seuil <math>I_{c\text{construction\_maxRE2020}}</math> permet de justifier cette prescription pour les projets contractualisés dont la demande de permis de construire a été déposée jusqu'au 30/06/2023.</b>	Niveau 1 – 160 €/m <sup>2</sup> de surface utile <sup>(1)</sup>

(1) Le niveau de l'aide municipale indiqué dans le tableau ci-dessus est donné à titre informatif, nous vous invitons à vous rapprocher des services de la ville de Paris pour plus d'informations.

**Nota** : il est possible d'obtenir une majoration de l'aide associée à chaque niveau en mobilisant conjointement l'option Label BBCA Neuf ou l'option Label Bâtiment Biosourcé.

3. Le respect des prescriptions obligatoires ci-dessous :

Les prescriptions inhérentes à l'option Label Effinergie RE2020 doivent également être respectées.

CHAPITRE	PRESCRIPTIONS	N° DE PAGE DU RÉFÉRENTIEL
4.1 Intégration dans l'environnement local	4.1.1.1 - Analyse des contraintes et opportunités locales (2 points)	Page 71
4.4 Réduction de l'empreinte environnementale et des émissions de CO <sub>2</sub>	4.4.3.1 ou 4.4.3.2 ou 4.4.3.3 - Information sur la provenance des matériaux biosourcés (1, 2 ou 4 points)	Page 91
4.5 Gestion de chantier	4.5.1.2 - Chantier à hautes performances environnementales (4 points)	Page 95
	4.5.1.4 - Mise en application du schéma d'organisation de la gestion et de l'élimination des déchets de chantier (SOGED)	Page 95
	4.5.1.5 ou 4.5.1.6 - Valorisation des déchets (2 ou 4 points)	Page 95
	4.5.1.7 ou 4.5.1.8 - Diagnostic produits matériaux déchets (2 ou 4 points) / (en cas de démolition d'une opération)	Page 97
4.6 Maîtrise des consommations d'eau	4.6.1.2 - Équipements hydroéconomes et économes en énergie (2 points) ou 4.6.1.4 - Équipements hydroéconomes et économes en énergie (4 points)	Page 99
	4.6.3.1 - Vanne d'arrêt accessible (1 point)	Page 99
	4.6.2.1 - Suivi des consommations d'eau par télérelève ou report avec affichage pédagogique (1 point)	Page 99
4.7 Santé et qualité d'usage	4.7.2.1 ou 4.7.2.2 - Accès à la lumière naturelle (1 ou 2 points)	Page 103
	4.7.5.1 ou 4.7.5.2 ou 4.7.5.5 - Faible émission de composés organiques volatils (COV) (1, 2 ou 4 points)	Page 113
	4.7.6.1 ou 4.7.6.2 - Qualité acoustique dans les logements (1 ou 2 points)	Page 115
	4.7.6.3 - Qualité acoustique des parties communes (2 points)	Page 115
	4.7.6.4 - Guide de sensibilisation (1 point)	Page 115

CHAPITRE	PRESCRIPTIONS	N° DE PAGE DU RÉFÉRENTIEL
4.8 Management et utilisation	4.8.1.1 - Estimation des consommations des usages mobiliers (1 point)	Page 117
	4.8.1.3 - Estimation des consommations d'eau (1 point)	Page 117
	4.8.2.2 - Tri sélectif dans l'habitation (2 points) ou 4.8.2.3 - Compostage/lombri-compostage (4 points)	Page 119
	4.8.2.12 - Tri déchets organiques (2 points)	Page 121
	4.8.2.13 - Information aux usagers (1 point)	Page 121
	4.8.2.4 ou 4.8.2.5 - Distance du local à déchets/point de collecte (1 ou 2 points)	Page 119
4.9 Sécurité des personnes et des biens	4.9.4.1 - Caractéristiques des luminaires intérieurs (1 point)	Page 129
4.10 Ergonomie et évolutivité du logement	4.10.4.4 – Ergonomie du logement (1 point)	Page 141
	4.10.3.1 – Présence d'au moins une douche (1 point)	Page 141
	4.10.3.2 – Robinetterie des douches et baignoires (1 point)	Page 141
	4.10.3.3 - Robinetterie des vasques des salles d'eau et des cuisines (1 point)	Page 141
	4.10.5.1 - Durabilité des points d'eau (1 point)	Page 141

Promotelec Services  
Immeuble Le Fox  
1 place Victor Hugo  
92411 Courbevoie cedex

**Retrouvez-nous sur :**  
[www.promotelec-services.com](http://www.promotelec-services.com)  
et sur les réseaux sociaux :

